

Brevets : Motorola Mobility perd une bataille face à Microsoft

Parallèlement au bras de fer engagé avec [Apple](#) sur le terrain de la propriété intellectuelle, **Motorola Mobility** s'est lancé dans une [guerre des brevets](#) contre **Microsoft** aux États-Unis et en Europe, avec un succès relatif jusqu'à présent.

Vendredi dernier, une cour d'appel de San Francisco, Californie, a confirmé que le fabricant de terminaux mobiles [acquis par Google](#) ne peut faire appliquer, pour l'instant, une interdiction des ventes de produits [Microsoft](#) obtenue en mai en Allemagne.

Une interdiction des ventes en suspens

Prononcé par le tribunal allemand de Mannheim, ce blocage des ventes reste aujourd'hui en suspens. Il concerne notamment le système d'exploitation Windows et les consoles Xbox, produits susceptibles d'intégrer une technologie couverte par un brevet sur un format de compression vidéo déposé par Motorola Mobility.

Au printemps, Microsoft avait déjà obtenu gain de cause auprès d'un juge de Seattle, celui-ci estimant que la loi de l'État de Washington relative aux contrats s'applique à ce contentieux entre deux entreprises américaines.

Du même avis, la cour d'appel a précisé que, pour faire appliquer l'interdiction provisoirement suspendue, Motorola Mobility devrait déposer une caution couvrant les dommages potentiels subis par Microsoft.

La firme de Redmond, de son côté, aurait la possibilité d'éviter l'injonction à la condition de signer un accord de licence, accord dont le taux de redevance serait déterminé par Motorola. C'est là où le bât blesse !

Motorola propose de fixer ce taux à **2,25 %** du prix total des produits concernés. Or Microsoft estime que le versement d'une telle redevance lui coûterait 4 milliards de dollars supplémentaires par an. En outre, le géant du logiciel soutient que la proposition de Motorola ne respecte pas les termes d'un accord de licence « *juste et raisonnable* »...

À n'en pas douter, les deux parties se retrouveront prochainement en justice à ce sujet.

Crédit photo © Junial Enterprises - Fotolia.com

Voir aussi

[Quiz Silicon.fr – Incollable sur les grands noms du monde IT ?](#)